

	4ème tr 2013	4ème tr 2012	Au 31/12/2013	Au 31/12/2012	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	50 544	45 370	194 836	174 417	11,71%	20 419
Intérêts	36 933	31 132	136 566	118 484	15,26%	18 082
Commissions en produits	10 624	10 116	39 866	38 116	4,59%	1 750
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 987	4 122	18 404	17 817	3,29%	587
2- Charges d'exploitation bancaire	14 562	12 398	53 510	47 729	12,11%	5 781
Intérêts encourus et charges assimilées	13 824	11 743	50 820	45 055	12,80%	5 765
Commissions encourues	738	655	2 690	2 674	0,60%	16
3- Produit Net Bancaire	35 982	32 972	141 326	126 688	11,55%	14 638
4- Autres produits d'exploitation	1 107	1 542	2 856	3 146	-9,22%	-290
5-Charges opératoires, dont :	21 261	21 051	91 444	85 959	6,38%	5 485
Frais de personnel	14 025	14 258	62 304	56 418	10,43%	5 886
Charges générales d'exploitation	7 236	6 793	29 140	26 741	8,97%	2 399
6- Structure du portefeuille			149 665	140 677	6,39%	8 988
Portefeuille titres commercial			2 611	2 231	17,03%	380
Portefeuille Titres d'investissement			147 054	138 446	6,22%	8 608
7-Encours des crédits à la clientèle			2 131 371	2 049 947	3,97%	81 424
8- Encours de dépôts, dont :			1 908 068	1 847 273	3,29%	60 795
Dépôts à vue			958 964	938 894	2,14%	20 070
Dépôts d'épargne			528 634	512 746	3,10%	15 888
9- Emprunts et ressources spéciales			116 463	87 819	32,62%	28 644
10- Capitaux propres			244 366	248 293	-1,58%	-3 927

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à la dite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées :

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 4^{ème} TRIMESTRE 2013

Les principaux indicateurs d'activité de l'UBCI au cours de ce quatrième trimestre de l'exercice 2013 ont enregistré une bonne progression.

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une évolution de 81 MTND, pour atteindre 2 131 MTND, soit 3.97 % par rapport au 31/12/2012

Les dépôts de la clientèle ont augmenté de 3.29% pour atteindre 1.908 MTND. Cet accroissement provient de l'évolution des comptes à vue (+2.14 %) et des comptes d'épargne (+ 3.10 %).

Les produits d'exploitation bancaires ont augmenté de 20.4 MTND, soit +11.71% par rapport au 31/12/2012

Les charges d'exploitation bancaire ont augmenté de 5.8 MTND soit 12.11% par rapport à la même période de l'exercice 2012. Cette augmentation provient essentiellement des intérêts encourus et charges assimilées (12.80%).

Le produit net bancaire a augmenté, par conséquent, de 14.6 MD, passant de 126.7 MD à 141.3MD, soit une évolution 11.55 % par rapport au 31/12/2012

Les charges opératoires ont augmenté de 6.38% par rapport à la même période de l'exercice 2012. Cette augmentation provient essentiellement de l'accroissement des frais de personnel (+10.43%).

Les capitaux propres intègrent la correction des capitaux propres d'ouverture suite à la circulaire BCT 2013-21.